



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1576 du 18 Décembre 2019

Le Chef de l'Etat a présidé le dernier Conseil des Ministres de l'Année 2019, à Yamoussoukro

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé à Yamoussoukro, à l'hôtel Président, le dernier Conseil des Ministres de l'année 2019.

Ce 34^{ème} Conseil des Ministres a décidé de la construction de 1105 classes du préscolaire et du primaire, de six collèges, de trois lycées et la fourniture de 54030 tables-bancs semi-métalliques dans les villes d'Abengourou, d'Abidjan, d'Aboisso, de Bondoukou, de Daoukro, de Bongouanou, de Bouna, de Mankono, de Daloa, de Dimbokro et de Ferkessédougou. De même, la construction et l'équipement de 455 salles de classe du préscolaire et du primaire, de 04 collèges totalisant 64 salles de classe et la mise à la disposition des établissements scolaires de 34 030 tables-bancs semi-métalliques sur l'ensemble du territoire national.

Le Conseil a également décidé du prolongement de la route urbaine dénommée Boulevard Latrille, à partir du Carrefour Pétro-Ivoire jusqu'au CHU d'Angré, en 2x2 voies avec un terre-plein central de cinq mètres en moyenne, pour une longueur de 7,5 kilomètres. Les travaux prendront également en compte le tronçon de route allant du Carrefour d'Angré à la route d'Alépé, le prolongement du Boulevard de la 7e et de la 8e tranche jusqu'au Boulevard Latrille.

En marge du Conseil des Ministres, le Président de la République a inauguré à Yamoussoukro, dans l'après-midi, le Siège du Sénat et le Centre Hospitalier Régional (CHR) réhabilité.

Situé en face de la Basilique Notre Dame de la Paix, le Siège du Sénat est bâti sur une superficie de 8000 m² dont 3000 m² de superficie utile. Il compte cinquante – cinq (55) bureaux répartis sur deux niveaux.

Le Chef de l'Etat a exprimé sa joie et sa fierté d'avoir pu transférer le Siège du Sénat dans un bel édifice et un bel environnement. Il a promis de prendre toutes les dispositions utiles pour augmenter la superficie actuellement occupée par la 2^{ème}

Chambre du Parlement, afin qu'elle grandisse et atteigne son rayonnement escompté.

Il a également profité de l'occasion pour féliciter le Président du Sénat, M. Jeannot KOUADIO-AHOUSSOU, et s'est réjoui de l'installation effective du Sénat et de la Médiature dans la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Toute chose qui traduit, selon lui, le transfert progressif des autres Institutions de la République à Yamoussoukro.

Le Président du Sénat a, pour sa part, remercié le Chef de l'Etat pour ce « beau cadeau de Noël » et a indiqué que l'installation effective de son Institution à Yamoussoukro s'inscrit dans la vision et la volonté du Chef de l'Etat de faire du transfert de la capitale dans le village natal de feu le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, une réalité.

Il a rendu un vibrant hommage au Président de la République pour tous ses efforts de développement de la Côte d'Ivoire en général et du District de Yamoussoukro, en particulier. Il a pris l'engagement d'œuvrer sans relâche afin que le Sénat joue sa partition dans la volonté du Chef de l'Etat de renforcer chaque jour davantage notre jeune démocratie.

Après le Sénat, le Président Alassane OUATTARA s'est rendu au Centre Hospitalier Régional pour inaugurer et visiter les locaux réhabilités de cet établissement hospitalier ainsi que les nouveaux équipements acquis.

Le Chef de l'Etat a salué le travail réalisé au niveau de ce CHR et a indiqué que cet Etablissement hospitalier sera très utile aux populations de Yamoussoukro et de ses environs.

Il a ajouté que ce CHR et l'Hôpital Joseph MOSCATI, implanté dans l'enceinte de la Basilique, viennent renforcer les capacités et l'offre de soins offerts à notre capitale politique et administrative.

Pour terminer, il a promis que l'Etat continuera d'investir dans la santé pour offrir aux populations des infrastructures de qualité afin qu'elles bénéficient de soins appropriés. Il a félicité le Vice-Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et l'ensemble de ses collaborateurs ainsi que tous les partenaires techniques pour le travail accompli dans ce domaine.

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, M. Aouélé AKA, a souligné que la réhabilitation du CHR de Yamoussoukro s'inscrit dans un Programme de réhabilitation ou de construction à travers le pays, de huit (08) Etablissements hospitaliers pour un coût global de 29 milliards de F CFA.

Il a ajouté que le CHR de Yamoussoukro a bénéficié de beaucoup d'innovations, notamment, au niveau des Services d'Imagerie (avec l'acquisition d'un scanner), du Laboratoire équipé de matériels de dernière génération, de la Pharmacie, du Cabinet

dentaire et de Service d'Hospitalisation où le nombre de lits est passé de 70 à 100 lits, avec en plus, cinq Chambres VIP aménagées.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO
DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information -
Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci